Publié le 15 10 2026

Arrêté n°26-AT-0145
prorogeant l'arrêté n°26-AT-0115

Portant réglementation du stationnement et de la circulation

RUE AMIRAL ALQUIER (D64)

Le Maire de Sèvremont,
VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,
VU l'arrêté n°26-AT-0115 en date du 15/09/2026,
CONSIDÉRANT que les travaux ne sont pas terminés,

ARRÊTE

Article 1
Les dispositions de l'arrêté 26-AT-0115 du 15/09/2026, portant réglementation de la circulation 13 RUE AMIRAL ALQUIER (D64), sont prorogées jusqu'au 23/10/2026.

Article 2
Le Maire de Sèvremont est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sèvremont, le 14 octobre 2026
Le Maire de Sèvremont



Jean-Louis ROY

DIFFUSION :
- *Monsieur Benjamin PUAUD (SARL PUAUD Maçonnerie)*
- *Le Maire de Sèvremont*

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.
Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

Arrêté temporaire n°26-AT-0115
Portant réglementation du stationnement et de la circulation

RUE AMIRAL ALQUIER (D64)

Le Maire de Sèvremont,
VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,
VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 413-1 et R. 417-10,
VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,
VU la demande en date du 10/09/2026 émise par SARL PUAUD Maçonnerie demeurant 8 rue de l'Avenir La Flocellière 85700 SEVREMONT représentée par Monsieur Benjamin PUAUD aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation du stationnement et de la circulation,
CONSIDÉRANT que des travaux de maçonnerie et de toiture au 13 rue Amiral Alquier rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement et de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 21/09/2026 au 16/10/2026 RUE AMIRAL ALQUIER (D64),

ARRÊTE

Article 1
À compter du 21/09/2026 et jusqu'au 16/10/2026, les prescriptions suivantes s'appliquent face au 13 RUE AMIRAL ALQUIER (D64) :

- Le stationnement des véhicules est interdit durant toute la période des travaux sur les emplacements situés face au 13 rue Amiral Alquier pour permettre le stationnement du fourgon de l'entreprise et la circulation des véhicules . Une largeur de circulation de 3 mètres minimum devra être assurée. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas au véhicule de l'entreprise exécutant les travaux. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate ;
- La vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 30 km/h ;
- Le dépassement des véhicules, autres que les deux-roues, est interdit ;

Article 2
La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, SARL PUAUD Maçonnerie.

Article 3
Le Maire de Sèvremont est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sèvremont, le 15 septembre 2026
Le Maire de Sèvremont



Jean-Louis ROY

DIFFUSION:

- *SARL PUAUD Maçonnerie*
- *Le Maire de Sèvremont*
- *HERVOUET France*
- *SOVETOURS*

- *Gendarmerie Pouzauges*
- *Poste Pouzauges*
- *SYCLEA 85*
- *Car du Bocage*
- *Transport scolaire Pouzauges*

ANNEXES:
demande de permission de voirie
Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.
Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé des transports

Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa N° 14023*01

Le demandeur

Particulier ☐ service public ☐ maître d'oeuvre ou conducteur d'opération ☐ entreprise ☒

Nom : Quaud Prénom : Benjamin
Dénomination : SARL Quaud Maçonnerie Représenté par : Quaud Benjamin
Adresse Numéro : 8 Extension : Nom de la voie : Rue de l'Avenir
La Florellière
Code postal 85700 Localité : Sérigny Pays : France
Téléphone 06 82 50 90 13 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : quaud.sarl @gmail.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° 64 Voie communale n°

Hors agglomération ☐ En agglomération ☒

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐

Adresse Numéro : 13 Extension : Nom de la voie : Rue Amiral Alquier
La Florellière
Code postal 85700 Localité : Sérigny

Document d'urbanisme antérieur *(déclaration de travaux ou permis de construire)* : PC 085 090 26 00031
Référence cadastrale : Section(s) : AE Parcelle(s) : 0149 Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ☐ (1)

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐
En retrait de l'alignement	mètres	mètres	mètres

Dépôt ou Stationnement ☒ (2) Saillie ou Surplomb ☐ (2) Aménagement d'accès ☐ (2) Ouvrages divers ☐ (1)

Station service ☐ Renouvellement ☐ Création ☐

Autres ☒ Travaux de Toiture et intérieur maçonnerie

Date prévue de début d'application 21 09 2026 Durée d'application (en jours calendaires) : 26

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

(1) Compléter le cadre ouvrages divers (2) compléter le cadre correspondant

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Dépôt ou stationnement (2)

Demande initiale ☒ Prolongation ☐ référence du permis de stationnement :

Nature du dépôt ou stationnement : Matériaux ☐ Benne ☐ Grue ☐ Etalage ☐ Echafaudage ☐ Mobilier urbain ☐ Terrasses de café ☐ Vente le long de la voie ou sur aire de service ☐ Autres *(à préciser)* ☒ : Fourgon + élévateur

Saillie ou surplomb (2)

Largeur : de la voie 003 mètres de la saillie ___ mètres

des trottoirs ___ mètres Hauteur sous saillie ___ mètres

Aménagement d'accès (2)

Avec franchissement de fossé ☐ : Diamètre du tuyau ___ millimètre Longueur ___ mètres

Distance par rapport à l'axe de la chaussée ___ mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé ☐ Largeur de l'aménagement ___ mètres

Ouvrages divers (2)

Travaux sur ouvrages existants ☐ Installation nouvelle ☐

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :

Eau potable ☐ Eaux pluviales ☐ GDF ☐ Opérateurs réseaux ☐

Eaux usées ☐ EDF ☐ Autres *(à préciser)* ☐ :

	Sous voirie	Sous accotement ou trottoirs
Tranchée longitudinale	___ mètres	___ mètres
Tranchée transversale	___ mètres	___ mètres
Fonçage	___ mètres	___ mètres

Aménagement de surface ou équipements :

Stationnement ☐ Arrêt bus ☐ Passage supérieur ou inférieur ☐ Équipements de la route ☐

Autres (à préciser) ☐ :

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000ème ☒ Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000ème ☐ (3) Photos ☐

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50ème ☐

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500ème ☐ Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50ème ☐

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50ème ☐

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500ème ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : ... Le : 10 09 2026 La Rochelle

Nom : Renaud Prénom : Benjamin Qualité : Gérant

(3) Extrait cadastral ou équivalent

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé des transports

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☒

Nom : Luaud Prénom : Benjamin
Dénomination : SARL Luaud Maçonnerie Représenté par : Luaud Benjamin
Adresse Numéro : 8 Extension : Nom de la voie : Rue de l'Avenir
La Flocellière
Code postal 85700 Localité : Sèvremont Pays : France
Téléphone 0682509013 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : ☐☐☐
Courriel : luaud.sarl@gmail.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal ☐☐☐☐☐ Localité : Pays :
Téléphone ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : ☐☐☐
Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération ☐ En agglomération ☒

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : 13 Extension : Nom de la voie : Rue Amiral Alquier
La Flocellière
Code postal 85700 Localité : Sèvremont

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : Travaux de Toiture et de maçonnerie

Date prévue de début des travaux : 21 03 2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 26

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : ☐☐☐ Date de début de réglementation ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐
Restriction sur section courante ☒ Restriction sur bretelles ☐

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☒

Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☒

Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☒ largeur de voie maintenue 3 mètres
Suppression de voie ☒ nombre de voie(s) supprimée(s) 1

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers ☐	véhicules légers ☒	véhicules légers ☒
poids lourds ☐	poids lourds ☒	poids lourds ☒

Vitesse limitée à : 50 km/h

Itinéraire de déviation *(à préciser par sens)* :

.....

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

.....

Code postal ☐☐☐☐☐ Localité : Pays :

Téléphone ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : ☐☐☐

Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème ☒ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500ème ☐ Schéma de signalisation ☒

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : ... le : 10 09 2026

Nom : Renaud Prénom : Benjamin Qualité : Gérant

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Google Maps 9 Rue Amiral Alquier



Date de l'image : févr. 2025 © 2026 Google



13 Rue Amiral Alquier

Construction

Itinéraires Enregistrer À proximité Envoyer vers un téléphone Partager

13 Rue Amiral Alquier, 85700 Sèvremont

Photos





Google Maps

13 Rue Amiral Alquier



Données cartographiques ©2026 , Données cartographiques ©2026 Google 5 m